



Bulletin communal

N° 3 OCT-NOV-DEC | 2014

www.mairie-sainte-enimie.fr

mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr

JE SUIS CHARLIE

Nous sommes tous profondément choqués et indignés par l'attentat dont le siège de Charlie Hebdo a été la cible.

Nous tenons à assurer les familles des victimes de notre soutien et de notre solidarité face à cet acte terroriste d'une violence inqualifiable, devant lequel nous ne devons pas céder à la panique, mais nous rassembler et faire front.

Nous, les élus locaux de Sainte-Enimie, qui défendons au quotidien les valeurs de la République et ses droits fondamentaux, rappelons notre attachement à la liberté de la presse et saluons le travail indispensable mené par les journalistes qui font vivre la démocratie.



INFOS PRATIQUES

horaires de la mairie:

DU LUNDI AU VENDREDI:
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(fermé le mercredi après-midi)

horaires de la déchetterie:

Mercredi: 13h30 à 17h Samedi: 8h30 à 12h

Les projets du collège

En 2015, toute l'équipe du collège travaille au nouveau projet d'établissement qui s'appuiera sur les réussites des dernières années afin de pérenniser l'établissement.



Qu'on se le dise : malgré les rumeurs que l'on peut encore parfois entendre ici ou là, **le collège Pierre Delmas de Sainte-Enimie se porte bien !**

L'équipe éducative et pédagogique travaille depuis 4 ans à un projet concerté et cohérent afin de permettre au collège de se **créer une identité forte pour rayonner dans notre département.**

Les résultats sont là: pourcentage de réussite au brevet au dessus de la moyenne nationale et parmi les meilleurs de Lozère, **ouverture culturelle** par des projets liés à l'audiovisuel et à la bande dessinée, par des voyages linguistiques et par un lien fort avec l'Ecole Départementale de Musique, **progression de tous les élèves** grâce à une aide aux devoirs en petits groupes pour une meilleure prise en charge etc ...

Le collège n'a qu'un seul souci, le même que tous les autres petits collèges du département (Collet de Dèze, St Etienne

Vallée Française, Le Bleyrard, Vialas): un effectif toujours en limite au regard des demandes de l'Education Nationale.

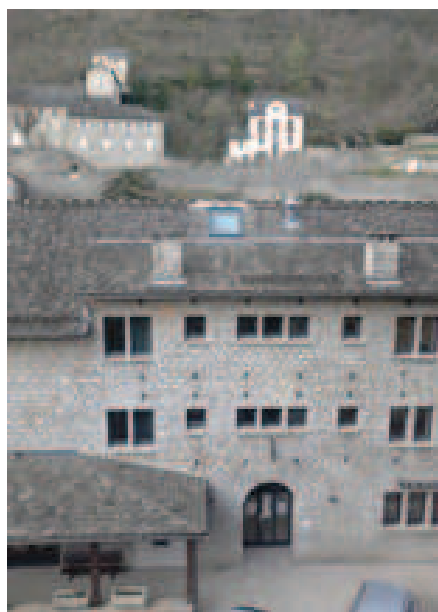
L'établissement n'est pas en danger mais les élus et toute l'équipe du collège n'ont pas attendu pour se plonger dans l'action dès la rentrée afin de **pérenniser définitivement le collège par une action positive** autour d'un internat de la réussite et plus globalement pour faire de cet établissement un collège où il fait bon étudier, progresser et vivre.

A moyen terme, cette action doit permettre de **garantir un effectif suffisant sur le long terme.** Chacun de nous peut s'intégrer simplement au projet en donnant une image positive de notre village et de notre collège, en faisant taire les rumeurs infondées, en inscrivant ses enfants ou en parlant du collège à ses amis. L'action de tous permettra de garantir nos services publics sur notre commune.

Pensons à nos enfants !

Toutes les infos sur www.lol48.fr

Projets... CADRE DE VIE



Inauguration cabinet médical

Le nouveau cabinet médical est occupé depuis quelques mois par **notre médecin généraliste Véro Maunoury, les infirmier(e)s Mmes Rousson et Robert, Mr Galtier, et une fois par mois l'assistante sociale Mme Evelyne Pons (dans l'autre bureau de l'étage).**

Il sera inauguré officiellement le **28 février 2015.**

Une visite des lieux permettra à Monsieur le Maire de montrer les nouveaux locaux, plus confortables, spacieux, lumineux et accessibles à tous.

Sont conviés à cette visite les médecins spécialistes, les divers intervenants dans le domaine du social et les élus de la région et du département.

Prends un livre, donne un livre



De nombreux ouvrages, donnés généreusement l'hiver dernier n'iront pas à la bibliothèque par manque de place.

L'idée est donc née de leur donner une seconde vie : être mis à disposition de tous, librement, dans de petites cabanes.

Chacun pourra donc selon son envie, prendre un livre, le remettre, ou en laisser un autre.

Certains livres trouveront un nouveau propriétaire, d'autres apparaîtront...

La mairie organise donc un **concours ouvert à tous les bricoleurs** qui souhaitent s'amuser en créant une petite librairie libre.

Laissez vagabonder votre imagination, inspirez vous d'un livre, d'un personnage, d'un monument ou même d'une couleur !

Les cabanes seront mises en place suite à la remise des prix le 25 avril 2015.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Véronique à la mairie au 04 66 48 50 09 ou sur la page <http://www.mairie-sainte-enimie.fr/>

Nous sommes toujours sans nouvelles d'Emile MALAVAL, âgé de 84 ans.

Il a disparu le 8 décembre 2014, aux alentours de 15h, à Sainte-Enimie.

Toute personne qui l'aurait croisé est priée de prendre contact avec la gendarmerie le plus rapidement possible au **04 66 49 54 00 ou au 17**



1ER MARCHÉ DE NOEL



Samedi 13 décembre a eu lieu **le premier marché de Noël** de Sainte-Enimie, organisé par l'association des parents d'élèves SANTRIMINI et grandement soutenu par l'école.

Pour préparer cet évènement, en classe et pendant les temps d'activité péri-scolaires, **les enfants avaient préparé de jolies décorations, blé de Noël, boîtes et portes-monnaie...** Ces objets ont été vendus sur un grand stand par les institutrices et atsem, aidées des enfants.

Près d'une **quinzaine d'exposants** a répondu à l'appel de l'association et ils ont proposé **une grande diversité de produits** : conserves de viande et de fruits, bijoux, minéraux, paniers caussenards, poupées, objets en papier mâché, vêtements, poteries, confiseries...

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont rendu ce moment chaleureux et qui ont permis de récolter une belle somme au profit des enfants de l'école.



Ce jeudi 18 décembre, les enfants de l'école de Ste Enimie sont entrés dans **l'univers du cabaret du petit monde**, de la compagnie l'Oeil du Vent.

Un grand monsieur avec chapeau haut de forme les y a précédé pour leur présenter **le compteur d'otarie, les danseuses acrobates et le magicien maladroit** bien embêté avec un lapin qui fait pr...

LE PERE NOEL EN VISITE A L'ECOLE

Ce petit théâtre d'ombre poétique et drôle a enchanté tous les spectateurs. De quoi patienter sans peine jusqu'à **l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux.**

La buvette tenue par l'A.P.E. Santrimini a eu beaucoup de succès avec les très nombreux et délicieux gâteaux confectionnés par les parents. **Merci à eux pour leur constant investissement tout au long de l'année, ainsi qu'à toute l'équipe de l'école avec laquelle Santrimini travaille main dans la main.**

UN NOUVEL ATELIER QI GONG



Le Qi Gong (travail de l'énergie) peut être défini comme un **art de détente et de santé** destiné à entretenir la vitalité en réunissant le mouvement, la respiration maîtrisée et la concentration de l'esprit.

Son principe est de stimuler la quantité d'énergie vitale dans l'organisme et de faciliter sa circulation.

Le Qi Gong est accessible à tous.

Informations pratiques :

L'Atelier est animé par Séverine Malaval Sauvaire :

07-60-88-77-38

severinemalaval@orange.fr

Le jeudi :

10h30-12h – Qi Gong et méditation

12h15-13h15 - Qi Gong

- 40 € le trimestre – 10 séances

+ 15 € d'assurance pour l'année.

L'Atelier a lieu à la salle des fêtes de Ste Enimie.

Il est possible d'intégrer l'Atelier en cours d'année.

Les 2 premiers ateliers sont gratuits, afin de vous permettre d'éprouver dans vos sensations et votre corps l'envie de continuer.



A SUIVRE EN 2015 : Loto école primaire : 1er février
Loto des pompiers : 22 février

plus d'infos : www.mairie-sainte-enimie.fr

Etat civil

Mariage

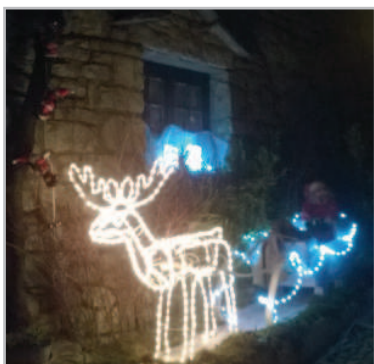
Jacques BRAVAIS, le 16 décembre

Décès

Jacques LENAIN, le 24 décembre

Jeannette MARTIN, le 30 décembre

Naissance



Coup de coeur

Comme chaque année, beaucoup de personnes ont décoré leur maison pour Noël. Cela a donné un bel air de fête à notre village. Merci.

Coup de gueule

Le savons-nous, "Santrimiols", que soutenant jusqu'à présent par le vote ou l'abstention, des candidats qui défendent le prétexte de la réduction de la dette de l'état... on se tire une balle dans le pied...

L'"amour de la servitude" ou la "passion de l'ignorance" seraient-ils plus forts ? ou tout simplement le plaisir de boiter...

A suivre..

Dimanche 22 et 29 mars auront lieu à la salle du Conseil, les 1^{ères} élections départementales, suite au redécoupage des cantons.

Le traditionnel **repas du CCAS** aura lieu à la salle des fêtes de Sainte-Enimie, le **dimanche 18 janvier**.

Avant l'été aura lieu **l'inauguration des bâtiments et de la source de Burle**. La date exacte vous sera communiquée dès que possible.

Mardi 3 février à 20h30, à la salle des fêtes de Sainte-Enimie, **CONTES ET RENCONTRES** vous présentent "**Grandiloquent Moustache poésie club**", spectacle percutant à la croisée du slam, de l'humour et du café-théâtre.

Brèves

RECENSEMENT

En ce moment a lieu **le recensement de la population**. Ce recensement est très important pour la commune, car de lui dépendent les dotations qui nous sont attribuées. **Serge et Janet, nos agents recenseurs**, vous rendront visite du 15 janvier au 14 février.

LA MARMITE A IDEES

Ouverture d'un **espace convivial d'échange de savoir-faire**, tous les **vendredis soir à partir du 16 janvier** au presbytère de Sainte-Enimie.

DU NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

De nouvelles rubriques ont fait leur apparition sur le site de la mairie, notamment une page entièrement dédiée **aux différents villages et à leurs monuments**. Si vous possédez **des textes ou des photos** qui permettraient d'enrichir ces articles, n'hésitez pas à nous les prêter.

A noter également des liens vers les **services de l'état** comme vigicrues, et une page consacrée aux urgences de la mairie, qui vous donnera en temps réel **toutes les informations importantes en cas de risques**, comme les inondations.

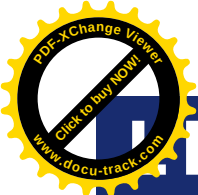
Vous y trouverez aussi, dans la rubrique "infos communales", des articles sur **les travaux en cours et toutes les dernières infos municipales**.

<<EN SAVOIR +>>: <https://www.mairie-sainte-enimie.fr>

Recevoir le bulletin par mail:

pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse **recevoir le bulletin trimestriel par mail**. **Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr** en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

Le bulletin continuera à être imprimé pour les personnes ne disposant pas d'Internet



EDITO DU MAIRE

Bonne et heureuse année 2015



Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal de Sainte-Enimie, **une bonne et heureuse année, pleine de joies, de bonheur et surtout de santé à vous et à vos proches.**

Je félicite et remercie tous ceux qui participent tout au long de l'année à la **vie associative et collective, pour leurs engagements créateurs d'une dynamique indispensable à la vie de notre communauté.**

Je remercie aussi les personnels enseignants, professeurs, parents et tous ceux qui se mobilisent pour que nous **conservions une école et un collège de proximité.** Les enfants sont notre avenir et nous ne devons pas les négliger.

Cette année qui se termine aura vu nombre de nos amis et voisins nous quitter et la disparition de **notre ami Emile** qui restera toujours introuvable à ce jour. **Je m'associe à la famille pour remercier encore tous ceux qui ont participé et participent toujours aux recherches.**

Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont disparu et leurs familles.

Cette année qui débute sera particulière pour notre collectivité locale, les élections départementales vous amèneront à **désigner un duo de conseillers généraux (homme/femme) dans un nouveau canton où nous ne serons plus chef-lieu.**

Ces dernières années, nous avons pu avec l'aide et la proximité du conseiller général faire avancer nos dossiers et obtenir de nombreuses aides. Demain nous ne savons pas où nous irons et quelle aide nous pourrions espérer du département dans la réalisation de nos projets.

Les règles changent et avec les difficultés actuelles, la réorganisation des collectivités territoriales s'accélère.

Le découpage cantonal opéré par l'état, contre l'avis du conseil municipal, la modification des régions et les changements dans l'ensemble des administrations, vont **imposer de nouvelles normes.**

Depuis quelques années le pays «Causse-Gorges-Cévennes» essaye de nous réunir dans un futur PETR (Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux), qui permettra à notre secteur d'**obtenir des aides Européennes** avec un seuil de 15 000 habitants, taille qui demain devra être la norme des communautés de communes rurales.

Face à cela, il va falloir que **la commune de Sainte-Enimie, ses habitants et son canton définissent la direction qu'elle doit emprunter,** pour ne pas demain se faire imposer une communauté de communes dans laquelle nous n'aurions pas notre place et peu de poids.



EDITO DU MAIRE (SUITE)

Les futures communautés de communes devront représenter beaucoup plus de population et auront de plus en plus de compétences, elles se substitueront aux mairies : pouvoirs de polices, voirie, AEP, enfance, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, mutualisation des personnels, Contrat de territoire, etc.....

Les mairies n'auront bientôt plus que l'état civil, **tout se jouera en communauté où les petites communes auront du mal à défendre leurs projets.**

Notre commune possède de nombreux atouts et de nombreux projets de taille restent à programmer et surtout à financer, **pour développer l'attractivité, la qualité de vie et de services** dans notre commune.

Ces projets doivent être travaillés et développés par le conseil municipal avec la participation du plus grand nombre.

Nous vous consulterons dans l'année qui vient, via le site internet de la commune de Sainte-Enimie (www.mairie-sainte-enimie.fr) et des rencontres thématiques afin que **chacun puisse s'exprimer** et faire part des difficultés rencontrées dans les différents villages et hameaux de la commune ou des améliorations à apporter.

Certains projets pourront ensuite être programmés et réalisés avec la participation des habitants qui le souhaitent, autant à la réflexion, la conception que dans la réalisation en mettant en place pour certains projets des chantiers bénévoles.

Dès à présent nous proposons aux bricoleurs de participer au **jeu concours organisé par le conseil municipal : «les cabanes à livres»**. Le but est de réaliser des bibliothèques de rues d'une taille permettant de recevoir des livres et **d'agrémenter les lieux de rencontres ou de repos de nos villages et hameaux.**

Vous avez été très généreux en donnant nombre de livres, plus qu'il n'en faudra pour la bibliothèque, aussi, nous pensons mettre les livres non utilisés en accès libre.

Le concours se terminera le 25 avril par une remise de prix au gagnant après désignation par un jury, le gagnant sera récompensé d'un abonnement d'un an, d'une valeur de 150€, à une revue ou un magazine de son choix, la médaille de la commune lui sera remise lors de la soirée.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le 30 janvier.

Je profite encore de ce moment pour vous parler du **registre des personnes vulnérables** mis en place par la commune, **ce registre sur lequel chacun peut s'inscrire personnellement doit permettre de recenser les personnes susceptibles d'être aidées en cas de problème**, comme lors des fortes chutes de neige ou d'autres catastrophes auxquelles nous pourrions être soumis, alors n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la mairie.

Je remercie les personnels de santé, les accompagnants et tous ceux qui tout au long de l'année accompagnent les personnes en faiblesse ou difficulté dans notre communauté.

Pour finir, **je vous informe qu'en début d'année va avoir lieu le recensement de notre commune**, très important pour nos finances publiques, et cette fois, pour les geeks, il sera possible de le réaliser par internet suite à la visite de l'agent recenseur.

Bonne année à tous !

**Le Maire
Alain CHMIEL**